

## COMMUNIQUE DE PRESSE

**Martial SADDIER, président de l'ANEM et député de la Haute-Savoie, interpelle le gouvernement sur les conséquences du déficit d'enneigement dans certaines stations de montagne**

Alors que la saison hivernale est déjà fortement avancée, certaines stations de sports d'hiver sont confrontées à un phénomène climatique défavorable. Des températures anormalement douces pour la saison, conjuguées à de faibles niveaux de précipitation ont pour effet un déficit d'enneigement notable, qui n'épargne aucun des six massifs de la métropole.

**Ce phénomène climatique place les stations de ski dans une situation économique et sociale difficile, voire inquiétante, s'agissant des stations de moyenne montagne. Précisément, les élus de l'association craignent que les travailleurs saisonniers, salariés ou indépendants, soient contraints au chômage partiel, si le manque de neige devait perdurer.**

Intervenant mardi 17 janvier à l'Assemblée nationale au nom des parlementaires et de l'ensemble des élus de l'association, **Martial SADDIER souhaitait connaître les mesures susceptibles d'être prises, dans le contexte en cause, par les services de l'État en faveur des travailleurs saisonniers, et des entreprises du secteur touristique des sports d'hiver concernées.**

Le ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement, **Jean-Louis BORLOO, a assuré** le président de l'ANEM **que les préfets des départements** confrontés à un déficit d'enneigement **ont reçu des instructions du Gouvernement afin d'envisager, au cas par cas, en étroite concertation avec les URSAFF et les Directions Départementales du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (DDTEFP), les réponses adaptées à la situation des saisonniers et entreprises concernées.**

L'interpellation du Gouvernement par Martial SADDIER témoigne de l'entière et exigeante mobilisation de l'association. **Déjà**, conjointement avec Henri NAYROU, secrétaire de l'association et député de l'Ariège, **il avait formellement attiré l'attention de Gérard LARCHER**, ministre délégué à l'emploi, en décembre, puis, plus récemment, du Premier ministre, **Dominique de VILLEPIN**, et celle du ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, **Nicolas SARKOZY**, sur la situation des stations de montagne.

Si, aujourd'hui, les perspectives météorologiques semblent plutôt rassurantes, **l'ANEM reste vigilante sur les conséquences de la situation actuelle afin qu'elles restent limitées** pour l'ensemble des acteurs économiques des stations de montagne et notamment pour les travailleurs saisonniers. **La concertation avec le Gouvernement**, et plus particulièrement avec **Léon BERTRAND**, ministre délégué au tourisme, **doit permettre d'envisager des solutions pérennes pour l'avenir.**

**Contact :**

Guillaume NICOLLE, Chargé de communication

Tél : 01 45 22 17 58

courriel : [g.nicolle@anem.org](mailto:g.nicolle@anem.org)